

## Compte rendu du comité syndical du 12 JUILLET 2012

**Étaient Présents:** Bernard MATHIEU, Christian REYNAUD, Marie France DURAND, Max VASELI, Jean Claude GAST, Marc MICHEL, Jean Paul AUBERT, Jean Paul JOUVE, Patricia MORHET-RICHAUD, Gilles LOISELEUX, Maurice CHAUTANT, Stéphanie BOUVIER, Jean Pierre BOIVIN.

**Excusés :** Claude BILHET, Patrick AUBIN, Brigitte MONTET, Jean Marie BLANCHARD, Martine BARBET.

### **ORDRE DU JOUR:**

1. Validation du compte rendu du précédent comité syndical
2. Renouvellement du poste de chargée de mission
3. Adhésion au CNAS
4. Plan de gestion des alluvions
5. SIEM
6. Questions diverses

### **1 APPROBATION DU PRÉCÉDENT COMPTE RENDU**

Le compte rendu du comité syndical du 2 mai 2012 est validé à l'unanimité.

### **2 RENOUELEMENT DU POSTE DE CHARGÉE DE MISSION**

Cindy CHAIX est actuellement en poste pour le suivi administratif et comptable. Son contrat à durée déterminée prend fin au 3 septembre 2012 et il est renouvelable pour une durée de 3 ans.

La reconduction du contrat de Cindy CHAIX pour une durée de 3 ans est votée à l'unanimité.

### **3 ADHÉSION AU CNAS**

En adhérant au CNAS, le SMIGIBA met en place une politique d'action sociale pour son personnel conformément aux dispositions de la loi N°2007-209 du 19 février 2007 relative à la fonction publique territoriale, qui confie le soin à chaque assemblée délibérante de déterminer le type des actions et le montant des dépenses qu'elle entend engager pour la réalisation des prestations prévues à l'article 9 de la loi N°8 3-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires, ainsi que les modalités de leur mise en œuvre.

La cotisation annuelle s'élève à 935,85 € TTC soit 187,17 € par agent.

L'adhésion au CNAS est validée à l'unanimité ainsi que la signature d'une convention avec CNAS, elle prendra effet au 1er janvier 2013.

### **4 PLAN DE GESTION DES ALLUVIONS**

Suite à la délibération du 7 juillet 2011 et du 2 mai 2012, il est nécessaire de délibérer pour la demande de subvention au titre du FEDER en précisant les dépenses par poste

- Topographie: 68 202 € TTC
- Étude: 132 272 € TTC
- Concertation: 38 726 € TTC

Le plan de financement par poste pour un montant de 200 000 € HT (plan de financement présenté le 7 juillet 2011) est voté à l'unanimité ainsi que la demande de subventions pour le plan de gestion des alluvions selon les postes de dépenses ci-dessus.

## 5 SIEM

### Poste Natura 2000 du SIEM

Jean Claude GAST informe l'assemblée que suite à une réunion avec la DREAL, la DDT et le Président du SIEM, les 20% du temps de travail du chargé de mission relatifs à l'animation du site Natura 2000 seront financés jusqu'à la fin de la convention soit fin 2013 mais ne seront plus subventionnés à partir du 1er janvier 2014.

Annelise LAMPE précise que plusieurs solutions sont envisageables:

- soit le SMIGIBA accepte la prise en charge de l'animation du site Natura 2000 des gorges de la Méouge à partir de 2014 ;
- soit le SMIGIBA refuse ;
- soit il négocie pour obtenir un financement.

Pour Maurice CHAUTANT, il faut refuser.

Jean Pierre BOIVIN partage ce point de vue.

Christian REYNAUD pense que ce n'est pas au SMIGIBA de financer.

Patricia MORHET RICHAUD voudrait avoir l'avis de Bruno LAGIER.

Jean Pierre BOIVIN fait remarquer que cela entraînerait une surcharge de travail pour Annelise LAMPE.

Jean Claude GAST informe l'assemblée qu'il fera part de l'avis défavorable émis sur ce sujet.

Gilles LOISELEUX propose de faire une réunion commune avec la Méouge.

Pour Christian REYNAUD, s'il n'y a pas de financement il n'y aura pas de continuité des actions.

Jean Claude GAST propose de faire une note à la DDT et à la DREAL pour leur faire part de leur désaccord quant à la démarche suivie.

Gilles LOISELEUX se demande si avant de faire cette note le SMIGIBA ne devrait pas se positionner sur l'adhésion du SIEM au SMIGIBA.

### Projet de rassemblement des deux structures SIEM et SMIGIBA

Carolyne VASSAS fait part à l'assemblée que les financeurs sont favorables à la réunion des petits bassins, pour une meilleure cohérence des actions menées.

Jean Claude GAST précise que la communauté de communes des Hautes Baronnies aura la compétence rivière à compter du 1er janvier 2013.

Maurice CHAUTANT veut savoir ce que va coûter l'adhésion du SIEM aux communautés de communes actuelles.

Jean Claude GAST annonce que dans le cadre de l'adhésion, et donc également pour les clés de répartition, une aide juridique a été demandée et sera financée à 80% par l'agence de l'eau, 10% par le SMIGIBA et 10% par le SIEM.

Carolyne VASSAS fait la lecture des deux devis à l'assemblée et précise que les avocats seront là pour s'assurer de la validité de la démarche sur les deux régions, pour étudier le changement des statuts et nous accompagner sur le choix de la clé de répartition.

Jean Claude GAST demande à l'assemblée si on se contente des deux devis ou si un appel à candidature est nécessaire.

L'assemblée pense que les deux devis suffisent.

Gilles LOISELEUX revient sur le problème de mésentente entre les communes de la Méouge.

Pour Jean Paul AUBERT, cela est un problème qui ne concerne pas le SMIGIBA.

Jean Claude GAST précise de plus, que le SMIGIBA est en relation avec la communauté de communes et pas avec les communes.

Carolyne VASSAS informe l'assemblée que les six communes de la Méouge sont en cours de délibération. Maurice CHAUTANT fait remarquer que pour pouvoir en parler à sa communauté de commune il lui faut tous les éléments.

Jean Pierre BOIVIN signale qu'un des avocats ayant envoyé un des devis était déjà intervenu au sein du SMIGIBA. Il demande également ce que le SMAVD nous conseille.

Maurice CHAUTANT pense que ce n'est pas nécessaire de demander d'autre devis.

Pour Christian REYNAUD l'agrandissement du SMIGIBA n'est pas une bonne chose. Il se demande comment les actions vont être priorisées.

Jean Claude GAST au contraire pense que la fusion sera un moyen de mutualiser les besoins et les services.

Pour Marc MICHEL, il y a toujours des priorités.

Jean Claude GAST souhaite que l'assemblée se positionne sur la continuité de la réflexion.

Marie France DURAND acquiesce.

Maurice CHAUTANT demande qui a voulu que le SMIGIBA et le SIEM fusionne.

Carolyne VASSAS répond que les financeurs sont pour cette fusion.

Bernard MATHIEU propose de continuer la réflexion et de voir ensuite les conditions.

Patricia MORHET RICHAUD est du même avis.

Pour Max VASELI, la fusion va engendrer plus de compétences qui auront un coût. Il fait part des difficultés financières de sa communauté de communes et pense que toutes les communautés de communes vont connaître les mêmes difficultés. Il serait d'avis d'attendre la fusion des communautés de communes.

Stéphanie BOUVIER veut savoir l'état des finances du SIEM.

Carolyne VASSAS explique qu'à la création du SIEM, les participations s'élevaient à 20 € par habitant et par an, ensuite 10€ et maintenant elles sont de moins de 2€.

Max VASELI fait remarquer que le syndicat de la Méouge a été créé dans des conditions de grande nécessité, c'est pour cela que les habitants ont accepté de payer.

Marc MICHEL fait remarquer que les techniciens du SMIGIBA ont déjà beaucoup de travail et il se demande si certaines actions de la Méouge ne vont pas se faire au détriment de celles du Buëch.

Jean Claude GAST propose de faire un vote sur la continuité de la réflexion d'adhésion du SIEM et le choix d'un avocat se fera avec les vices présidents.

L'assemblée se positionne avec une voix contre, une abstention et le reste pour.

## 6 QUESTIONS DIVERSES

### VIVEA

Carolyne VASSAS explique que cette association a lancé un appel à candidature dans le cadre de formation aux agriculteurs.

Christian REYNAUD se demande quelle est son utilité et si le SMIGIBA est formateur.

Carolyne VASSAS répond que le SMIGIBA sera porteur mais pas formateur.

Jean Pierre BOIVIN fait remarquer que cela pourrait être intéressant.

Jean Claude GAST acquiesce en disant que cela permettrait au SMIGIBA de toujours être en contact avec les agriculteurs et que nous serons structure d'accueil.

Max VASELI se demande si cela ne serait pas plutôt du rôle de la chambre d'agriculture.

Christian REYNAUD n'est pas contre mais pense que le SMIGIBA va s'enliser.

Marie France DURAND pense que cela permettra aux agriculteurs de voir le SMIGIBA différemment.

### BILAN: journée du 2 juin

Journée intéressante mais peu de monde, cependant c'est une journée qu'il faudra refaire mais autrement.

Jean Claude GAST se demande si on ne pourrait pas l'intégrer à la foire bio de Serres.

Stéphanie BOUVIER fait remarquer que les enfants sont très pris au mois de juin et qu'il y a déjà beaucoup de sorties prévues.

### DÉMARCHE PARTICIPATIVE

Carolyne VASSAS explique que la démarche participative est une bonne solution d'une manière générale pour les actions sensibles qui n'avancent pas.

Dans le cadre de la renouée présente à Lus, chaque acteur était intéressé et motivé pour informer et faire prendre conscience du problème de la renouée.

### BULLETIN D'INFORMATION

Distribution via les communautés de communes et les mairies.

### PANNEAUX D'INFORMATION NATURA 2000

Annelise LAMPE évoque l'inauguration des panneaux qui s'est déroulée à Serres le 29 juin. Une trentaine de personnes étaient présentes et notamment des élus.

Par ailleurs, elle précise qu'elle travaille actuellement à la création d'une plaquette d'information sur le marais de Manteyer.

### TRAVAUX

Cyril RUHL énumère les communes dans lesquelles les travaux d'entretien de la végétation auront lieu.

Carolyne VASSAS précise qu'une partie des travaux sera réalisée par LRS et l'autre par l'entreprise qui sera retenue après analyse des offres.

Cyril RUHL informe que les travaux d'éradication de la Renouée se feront en deux tranches.

Jean Pierre JOUVE demande où celle-ci sera entreposée.

Carolyne VASSAS lui répond qu'il y a deux terrains appartenant au CG, à la déchetterie de Veynes et chez un carrier.

### Anse d'érosion à RIBIERS:

CCTP envoyé, travaux à l'automne.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt la séance à 19h30.